

décembre 2011

Jette
Info
n° 192



Nouvelle campagne
Bob



3 décembre 2011
Saint-Nicolas à Jette



Grand concours
Shopping Jette

Les joies du patinage sur la place Reine Astrid Du 14 au 28 décembre 2011

JETTE ON ICE 4



Durant la période des fêtes de fin d'année, les familles pourront à nouveau s'adonner aux joies du patinage à glace sur la grande piste montée sur la place Reine Astrid. Le coup d'envoi officiel de ces quatorze jours de patinage sera donné le 16 décembre 2011.

Les jeunes et les moins jeunes pourront faire la preuve de leurs talents sur cette patinoire de près de 300 m². Le public pourra se réchauffer aux stands installés autour de la patinoire, avec un petit vin chaud ou une gaufre chaude.

L'ouverture officielle de Jette on Ice 4 est prévue pour le 16 décembre à 19h, en présence du Père Noël. Il donnera bonbons et jouets à tous les enfants, accompagnés de leurs parents. L'événement sera agrémenté d'une fanfare de Noël.

Découvrez
tous les détails

p. 15

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 26 octobre 2011.

Des gardiens de la paix pour le service Prévention

Les membres du conseil communal ont approuvé la désignation de 43 gardiens de la paix au sein du service Prévention. L'expression « gardien de la paix » désigne tout agent de Prévention travaillant sur l'espace public : les actuels stewards (veste rouge) et les Jet' Contact (veste jaune fluo). Cette nouvelle dénomination évitera à l'avenir toute confusion. Les gardiens de la paix recevront tous le même habit (mauve). Ceux qui aident les enfants à traverser aux abords des écoles conserveront une veste jaune fluo (au-dessus de leur équipement mauve) pour leur sécurité et celle des enfants. Les différentes fonctions avaient, avant ce changement, chacune leurs nom, tâches, uniforme mais agissaient en fait dans le même but : assurer la surveillance et maintenir une présence sécurisante pour les citoyens. Pensez notamment à l'information des habitants pour garantir un sentiment de sécurité, sensibiliser les automobilistes aux comportements dangereux ou hostiles dans la circulation, aider les personnes vulnérables (enfants, écoliers, personnes handicapées ou âgées) à traverser, assurer une surveillance des activités ou événements communaux... **Nous vous présentons les détails de ce nouveau règlement dans le prochain Jette Info.**

Installation de bulles à verre enterrées

Jette va demander à Bruxelles-Propreté de fournir et installer cinq bulles à verre enterrées. Il s'agit en fait de cinq paires de containers, constituées d'une bulle pour le verre blanc et d'une autre pour le verre coloré. Trois containers sont prévus dans l'avenue Woeste. L'objectif étant de profiter du réaménagement de l'avenue pour les installer. Un autre est prévu dans le boulevard de Smet de Naeyer, au carrefour avec la rue Essegheem, et un dernier dans l'avenue Broustin. Les endroits exactes où elles seront installées devront d'abord faire l'objet d'investigation. Beaucoup dépendra du sous-sol, c'est pourquoi il sera essentiel de prendre des informations auprès de tous les impétrants (gaz, électricité, eau, télé-distribution).

Caution indivisible

Un centre de jour et un centre d'hébergement d'une capacité de 15 adultes autistes chacun verront bientôt le jour dans la rue Essegheem. La commune de Jette a mis, à cet effet, deux terrains à disposition. Afin de financer la construction de ce double projet, la Coupole bruxelloise de l'Autisme, asbl à l'origine de cette initiative, a emprunté un montant de 2.500.000 €. La commune de Jette, avec la commune de Berchem-Sainte-Agathe et la COCOF, a maintenant décidé d'accorder une caution solidaire et indivisible de 2.172.000 € pour l'emprunt que l'asbl sollicite auprès d'une institution bancaire.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 21 décembre 2011 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Le souci de l'autre

Dans ce journal, vous pourrez découvrir deux événements particuliers qui sont exemplaires. D'un côté, un homme, de sa seule initiative, décide de se porter au secours d'ouvriers en danger, démarche audacieuse car elle mettait en péril sa propre vie. D'un autre, des collectivités locales ou régionales (Commune de Berchem-Sainte-Agathe, Commune de Jette, COCOF, ...) s'unissent pour imaginer un montage financier visant à réaliser un centre d'accueil pour autistes adultes.

Des acteurs différents; des circonstances différentes; des enjeux différents; ... Et pourtant quelque chose lie intimement ces deux faits: le souci de l'autre. C'est l'autre en danger qui anime ce citoyen qui n'hésite pas à se lancer dans un effondrement pour tenter de sauver trois ouvriers enfouis sous les décombres. C'est l'autre fragile et dépendant qui anime des conseils communaux et des administrations publiques pour trouver les moyens financiers qui font défaut.

Le souci de l'autre, c'est ce qui soude un groupe, une communauté, une société. C'est sans doute cela qui fait défaut certains jours. Où est le souci de l'autre dans des négociations politiques qui capotent pour la Xième fois? Où est le souci de l'autre quand une voiture met en danger un piéton ou un cycliste? Où est le souci de l'autre dans le papier jeté en rue, dans la fraude fiscale, dans le téléphone qu'on ne décroche pas, ...

C'est deux événements sont là pour nous rappeler que c'est dans nos démarches positives vers l'autre que nous nous réalisons. Et cela valait la peine de leur donner écho dans ce journal!

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h.

Autres services communaux: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h.

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme): fermé le mardi

Attention: l'administration communale sera fermée le 26 décembre (Noël) et le mercredi 11 janvier 2012 à partir de 12h.

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Un emploi à la commune de Jette ?

L'administration communale de Jette recrute (H/F)



Secrétaire de direction (Secrétaire administratif – niveau B) - Cabinet du Secrétaire communal - Contrat à durée indéterminée à temps plein
Bachelor / Graduat en secrétariat de direction

Préposé au guichet (Assistant administratif – niveau C) – Service Démographie - Contrat à durée indéterminée à temps plein
Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.), bonne connaissance des deux langues FR-NL



Coordinateur administratif et financier (Secrétaire administratif – niveau B)
- Service Prévention – Contrat à durée indéterminée à temps plein
Bachelor / Graduat en comptabilité, sciences sociales ou administratives, bonne connaissance des deux langues FR-NL

Coordinateur des gardiens de la paix (Secrétaire administratif – niveau B)
- Service Prévention – Contrat à durée indéterminée à temps plein
Bachelor / Graduat dans le domaine des sciences sociales, expérience de management d'équipe



Assistant social (Secrétaire technique – niveau B) - Service Affaires sociales - Contrat à durée indéterminée à temps plein
Bachelor / Graduat d'assistant social, bonne connaissance des deux langues FR-NL

Intervenant social (Secrétaire d'administration – niveau A) - Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives – Contrat de remplacement (maternité) à temps plein à partir du 01/02/2012
Master / Licence en psychologie clinique ou criminologie, bonne connaissance des deux langues FR-NL

Plombier (Ouvrier adjoint – niveau D)
- Service Patrimoine communal (Maintenance des bâtiments) – Contrat à durée indéterminée à temps plein
Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) – option Plomberie/sanitaire, permis B

Jardinier (Ouvrier adjoint – niveau D) - Service Espace public (Plantations) – Contrat temps plein à durée déterminée de 6 mois reconductible
Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) – option Horticulture, permis B



La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Intéressé(e) ?

Vous trouverez les profils détaillés de ces fonctions sur notre site
http://www.jette.be/fr/08_economie/offreemploi/annonce.htm

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation (en précisant l'intitulé du poste) par mail à jobs@jette.irisnet.be, par fax au 02 422 31 95 ou par courrier : Administration communale de Jette - Service GRH - Chaussée de Wemmel 100 - B-1090 Jette

Expo pour l'égalité entre les femmes et les hommes

L'exposition « Fille ou garçon, tous égaux ! » s'est tenue du 23 novembre au 2 décembre dans la salle Excelsior.



Le but de cette expo était de confronter jeunes et moins jeunes aux préjugés et stéréotypes de genre afin de déconstruire ceux-ci et apprendre à être plus tolérant envers les différences.

L'exposition, à l'origine un projet de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, a été montée à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, en collaboration avec l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin, le service de la Prévention ainsi que les échevins de l'Enseignement francophone Paul Leroy et de l'Enseignement néerlandophone Brigitte De Pauw.

L'exposition était ouverte à toutes les familles, mais s'adressait particulièrement à un public jeune. Ainsi, des écoliers âgés de 10 à 12 ans (cette limite d'âge a été fixée uniquement en raison de la courte durée de l'expo) ont visité l'expo qui devait les aider à remettre en question les inégalités tenaces et réfléchir à la société idéale de demain. Le tout, de façon ludique !

La zone de police remporte une victoire contre le sac-jacking Une bande de voleurs arrêtée

Début novembre, la police locale de Bruxelles-Ouest a interpellé six jeunes, suspects d'une série de sac-jackings et d'association de malfaiteurs. De ce fait, la police a remporté une victoire importante dans sa lutte contre les sac-jackings.



Depuis des années, la lutte contre les sac-jackings est un thème important dans le plan zonal de sécurité de la zone de police Bruxelles-Ouest. Des patrouilles proactives sont quotidiennement effectuées sur des 'hot-spots' ou dans des quartiers sensibles et des opérations de grande envergure sont menées régulièrement. Ce 1^{er} semestre 2011, la police locale a ainsi su mettre 14 suspects de faits de sac-jacking à la disposition du parquet du procureur du Roi.

Un des quartiers les plus sensibles aux sac-jackings est formé par le boulevard Léopold II et les rues avoisinantes à Molenbeek-Saint-Jean. Durant deux semaines en novembre, la police locale a enregistré une vingtaine de sac-jackings dans ce quartier. Par l'arrestation de la bande, la police a réussi un grand coup.

Le 3 novembre 2011, vers 23h30, une patrouille de police a été envoyée sur place pour des agissements suspects par un groupe de jeunes. Dans la rue Piers, les policiers ont repéré les jeunes. Cachés derrière une voiture, ils entouraient un jeune en train de vider un sac à main. Lorsque ce jeune a remarqué la patrouille, il a pris la fuite. Une autre patrouille est parvenue à l'interpeller. Les autres jeunes ont pu être interpellés plus tard. Jusqu'à présent, les six jeunes sont suspectés d'être impliqués dans quatre faits de sac-jackings, qui se sont tous produits le même jour au boulevard Léopold II à Molenbeek-Saint-Jean.

Tous les suspects ont été mis à la disposition du parquet du procureur du Roi à Bruxelles.



Des patrouilles proactives sont quotidiennement effectuées dans des quartiers sensibles

Nouvelle campagne Bob Pour une fête en toute sécurité, roulez sobre

Une nouvelle campagne est lancée annuellement à l'occasion de la période des fêtes de fin d'année. Cette année, elle met l'accent sur les nombreux avantages que comporte le rôle de Bob: ne pas paniquer à la vue de lumières bleues, ne pas avoir à rentrer par de petites routes...

Parallèlement au lancement de cette nouvelle campagne, on a dévoilé les résultats d'une enquête de l'IBSR sur les habitudes des Belges en matière de consommation d'alcool, de comportement au volant lors des sorties, d'utilisation du concept Bob...

Lors de la dernière campagne de fin d'année, 3,6 % des conducteurs contrôlés étaient positifs, ce qui est le taux le plus bas jamais atteint. Une majorité de conducteurs semble donc avoir compris le message des campagnes Bob. Malgré ce chiffre encourageant, l'alcool au volant reste néanmoins la deuxième cause de mortalité sur nos routes. Chaque année, près de 200 personnes meurent sur nos routes dans des accidents dus à l'alcool. Une raison supplémentaire pour désigner un(e) Bob à l'occasion d'une fête, d'un resto, d'une sortie au café ou lors d'une fête d'entreprise.

Augmentation des contrôles

Cette année également, des contrôles de police ciblés seront organisés afin de soutenir et de renforcer le message de la campagne Bob. Les chiffres montrent que la combinaison sensibilisation/contrôles produit des résultats, mais le

**BOB NE PANIQUE PAS QUAND
IL VOIT DES LUMIÈRES BLEUES**

nombre de personnes qui conduisent sous l'influence de l'alcool peut encore diminuer davantage. C'est la raison pour laquelle la police augmentera sensiblement le nombre de contrôles pendant la campagne Bob. L'objectif est de contrôler au moins 200.000 conducteurs (contre 180.000 l'année dernière). C'est pourquoi des contrôles seront effectués à tout moment de la journée et toute personne arrêtée sera soumise à un contrôle alcool.

Chaque année, des centaines de vies seraient épargnées si aucun conducteur ne prenait le volant après avoir consommé de l'alcool. Pensez-y lorsque vous prenez place en voiture.

Joli succès pour le congrès Viasano à Jette

Le 3ème congrès Viasano s'est tenu à Jette le 25 octobre dernier. Pas moins de 90 personnes s'étaient préalablement inscrites, de sorte que le centre Armillaire était rempli pour ce congrès intitulé « Comment promouvoir la santé auprès des populations fragilisées ? »



La commune de Jette avait tout mis en œuvre pour que la troisième édition du congrès Viasano se déroule bien. Ainsi, le centre Armillaire était fin prêt à accueillir les 90 participants et une traduction simultanée français/néerlandais était assurée. Après avoir pris un petit-déjeuner sain, les participants de plusieurs communes ont été accueillis par le bourgmestre Hervé Doyen. Ils sont ensuite entrés dans le vif du sujet du jour, à savoir la promotion de la santé auprès des populations vulnérables. Différentes enquêtes sanitaires ont notamment été passées en revue, tandis que des méthodes de travail ont été proposées pour atteindre les groupes concernés.

Après la pause de midi, les villes et communes associées au programme Viasano ont pu faire la lumière sur leurs réalisations à l'égard des groupes cibles. L'échevin de la Santé Paul Leroy a ainsi présenté le projet de quartier « Diagnostic en marchant ».

Pour clôturer la journée, une table ronde réunissant les partenaires financiers de Viasano a mis l'accent sur leur engagement dans ce projet. Le modérateur Frédéric Deborsu a mené l'entretien.

Au drink final, les avis étaient unanimes : le troisième congrès Viasano fut indéniablement réussi.

Spectacle pour enfants « Le piano voyageur » par Benjamin Eppe



Une invitation à l'écoute réciproque et au jeu sous la forme d'une alternance entre moments de « concert » et moments de découverte. Le 7 janvier 2012, le spectacle « Le piano voyageur » laissera les bambins de 2 mois à 5 ans s'asseoir, se coucher et évoluer autour d'un piano.

Rien de tel que d'amener son enfant à partager du temps, des émotions, des explorations avec d'autres (enfants et adultes). Habitué des créations musicales pour très jeunes enfants, le pianiste et compositeur Benjamin Eppe donne au tout-petit l'occasion de sentir physiquement les vibrations, de se balancer en rythme, de produire ses premières notes. En touchant le clavier, le bambin perçoit aussi comment il peut interagir avec son environnement.

Le 7 janvier 2012 à 9h30, 11h et 14h30

Dans le salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)
Entrée gratuite mais réservation indispensable

Renseignements : service communal de la Petite Enfance – 02.422.31.37

Ce spectacle musical destiné à un public d'enfants âgés de 2 mois à 5 ans est organisé à l'initiative du Conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille présidé par Luc Vandersmissen, avec le soutien de l'échevine de la Petite Enfance Claire Vandevivere et du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Une crèche aux Jardins de Jette

La première pierre posée en novembre

La première pierre de la crèche communale qui s'élèvera dans les Jardins de Jette a été posée le 10 novembre 2011. La commune de Jette répond, de la sorte, à une demande existante tout en anticipant les besoins futurs.

C'est avec beaucoup de joie et de fierté que l'échevine de la Petite Enfance Claire Vandevivere et le bourgmestre Hervé Doyen ont posé la première pierre de la crèche qui ouvrira, au quatrième trimestre de l'année 2012, dans les Jardins de Jette. Un investissement qui, comme l'a souligné le bourgmestre, rend pleinement ses lettres de noblesse à l'action publique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : la puissance publique, incarnée dans ce cas-ci par la commune, se doit de répondre aux préoccupations et besoins de sa population. Or, avec un nombre d'habitants qui, en quelques années, a atteint 48.000, Jette est une commune qui séduit de plus en plus les jeunes ménages. Une catégorie qui devra pouvoir se tourner vers des milieux d'accueil de la petite enfance de qualité et proches du domicile. Capacité d'ac-

cueil et enseignement sont fondamentaux pour le bien-être de tous, c'est la raison pour laquelle ces deux sujets sont prioritaires dans notre commune.

Dynamisme sous un toit passif

En l'espace de 3-4 ans, les efforts en matière de qualité et de création d'infrastructures d'accueil de la petite enfance ont connu une sérieuse accélération. Laloco, Maison communale d'Accueil de l'Enfance, a ouvert en septembre 2009 dans la chaussée de Wemmel et la rénovation de la crèche Reine Fabiola s'est achevée en octobre dernier. Mais il était temps de doter le Nord de Jette d'une infrastructure pour tout-petits. En effet, la MCAE « Pouf et Caroline », située dans l'avenue Stiénon, ne compte qu'une douzaine de places.

normes passives ; une petite chaudière fera bien l'appoint mais la crèche sera tellement bien isolée et ventilée qu'un système traditionnel de chauffage est superflu. Sous la toiture, un espace lumineux et agréable, divisé en deux sections, assurera le confort des bambins et de leurs puéricultrices.

Comme l'a rappelé l'échevine de la Petite Enfance et de la Famille Claire Vandevivere, l'Ylo jardin (en référence à la forme du bâtiment et à son emplacement) témoigne d'une politique volontariste qui désire mettre les familles au cœur des préoccupations de la commune de Jette. Avec ce projet, d'un coût estimé à près de 600.000 € (financé à hauteur de 60% par la Région de Bruxelles-Capitale tandis que la commune prendra à charge les 40% restants), on peut dire que Jette ne ménage ni ses efforts ni ses moyens pour répondre aux besoins de ses habitants.

La pose de la première pierre s'est achevée de manière festive, avec un drink offert aux habitants du quartiers.



Annoncée de longue date, la crèche des Jardins de Jette pourra recevoir 25 enfants de 0 à 3 ans dans une construction exemplaire. Le bâtiment, en forme de Y, répondra aux

Vous souhaitez inscrire votre enfant ?

Depuis octobre 2011, vous pouvez vous adresser au service de la Petite Enfance et de la Famille pour obtenir tous les renseignements et demandes concernant cette nouvelle crèche.

Appelez-le au 02.422.31.36 ou au 02.422.31.35, uniquement le mardi de 10h à 12h.

Le rythme s'accélère sur l'ancien site Pfizer

Les travaux vont bon train sur le site de l'ancienne usine Pfizer, dans la chaussée de Wemmel. En face de La Maison communale, un complexe comprenant logement, administration communale (en partie) et équipement d'intérêt général, dont une crèche, se précise.

Acheté partiellement dans le cadre du Contrat de Quartier « Cœur de Jette » et « Carton de Wiart » 2006-2010, le site de l'ancienne firme pharmaceutique a fait l'objet de beaucoup de spéculations. Il faut dire que les surfaces disponibles sont gigantesques, se prêtant à de nombreuses affectations. La commune de Jette a cependant toujours eu pour ambition d'y créer des équipements d'intérêt général, conformément, d'ailleurs, à la volonté de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le cadre d'une visite de chantier, réalisée le 7 novembre 2011 avec le président de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB) Denis Grimberghs venu prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux, le bourgmestre Hervé Doyen a pu faire le détail des changements en venir. Une large place sera, une fois encore, faite aux ménages, avec et sans enfants. En effet, il est prévu d'installer sur le site : une crèche, certains services communaux déconcentrés, une antenne ACTIRIS, le Planning familial, une école des devoirs, une salle polyvalente, la Croix-Rouge. En outre, la SDRB et un promoteur privé y créeront des habitations.

Développement durable, encore et toujours

L'attractivité de notre commune n'est plus à démontrer, encore faut-il mettre en place des infrastructures répondant à l'essor démographique que nous connaissons. La crèche attendue répondra à une bonne part des besoins. D'une surprenante superficie de plus de 400 m², elle sera capable de recevoir 36 bouts de chou. La surface, livrée Casco (dans le jargon architectural, il s'agit d'un bâtiment où seul est achevé le gros-œuvre, à savoir arrivées d'eau et de gaz ainsi que les châssis), sera entièrement aménagée selon les plans des spécialistes de l'administration communale. Fidèle à ses engagements en faveur de l'environnement et du développement durable, la commune de Jette réalisera ces aménagements selon les normes basse énergie.

Bien que l'inauguration de l'ensemble soit prévue dans le courant de l'année 2012, nous ne savons pas encore quand la crèche pourra accueillir les premiers enfants. Quel que soit l'instant, le Jette Info vous en informera à temps.



La commune de Jette a toujours eu pour ambition de créer des équipements d'intérêt général sur l'ancien site Pfizer

Lyon se souviendra de 5 jeunes Jettois

A l'issue de la visite d'une délégation de jeunes Lyonnais en mai dernier, la maison de quartier L'Abordage a eu l'idée d'un échange avec quelques jeunes du quartier Essegheem. Sitôt dit, sitôt fait et, en octobre, 5 Jettois ont pris la direction d'une des plus grandes villes de France.

Ce voyage à Lyon était une initiative de l'asbl L'Abordage, en collaboration avec les habitants de Laeken, Molenbeek et Schaerbeek et le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'inscrivait dans le cadre de « Bruxelles Ville-Région en Santé », une association qui supervise la mise en œuvre de projets liés à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des habitants dans certains quartiers de la capitale.

5 jeunes ont été sélectionnés avant l'excursion à Lyon ; ils ont constitué la force motrice de projets sociaux développés dans et autour du quartier Essegheem. L'objectif était de leur permettre d'échanger des idées et des expériences avec des coreligionnaires issus de différents quartiers populaires de Lyon. Ces cinq jours furent enrichissants, pleins de rencontres, discussions, détente et culture.

Créer ensemble un meilleur avenir

Une des initiatives mises en œuvre à Lyon était la réalisation d'une fresque murale, un projet commun entre Jettois et Lyonnais et qui devait les rapprocher. L'appui logistique fut apporté par « No Stress », un projet de L'Abordage, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. « No Stress » a pour ambition d'améliorer le bien-être des jeunes du quartier Essegheem et de les inciter à acquérir des habitudes saines.

La fresque représentait un message en grandes lettres : « Ensemble tissons un meilleur avenir ». Une noble ambition...



Mission à Sidi Bibi, du 16 au 23 octobre

En cours depuis 5 ans, le projet de coopération entre Jette et la commune marocaine de Sidi Bibi est subsidié par la Direction générale de la Coopération au Développement (DGD). Dans le cadre de cette initiative, une délégation jettoise s'est rendue au Maroc entre le 16 et le 23 octobre afin d'évaluer les projets existants et d'en lancer de nouveaux.



Le programme fédéral de la DGD, dans lequel s'inscrit la collaboration entre Jette et Sidi Bibi, est principalement axé sur le développement humain. En 2010, un premier appel intitulé « Pas à pas vers un développement humain » avait été lancé à destination des associations de Sidi Bibi. En sont ressortis : un centre d'accompagnement pour jeunes filles en difficulté d'apprentissage, deux salles d'informatique, une bibliothèque, une classe maternelle et un centre de soutien scolaire. La délégation de trois représentants jettois a visité toutes ces infrastructures et a pu constater leur bon fonctionnement.

Les Jettois ont également rencontré 24 personnes ayant suivi une formation de sept jours en gestion de projets. Elles s'investiront dans une série de nouveaux projets financés par de l'argent belge : deux classes de maternelle, un centre d'accompagnement scolaire, des vélos pour permettre aux adolescents d'un douar éloigné de poursuivre leurs études, une coopérative féminine de pâtisserie et le plan communal de communication.

Formation de monitrices préscolaires

Au Maroc, l'école maternelle n'étant pas organisée par l'éducation nationale, ce sont les associations de développement qui le prennent en charge; les monitrices en place sont payées par les parents. Elles disposent généralement

d'un diplôme, mais elles sont rarement formées dans le domaine de l'accueil des petits. C'est pourquoi la commune de Jette a décidé, en 2010, d'organiser une telle formation. Le 17 octobre, 25 femmes ont suivi ce module autour du thème de « l'éveil des cinq sens ». A la fin de la mission, elles ont constitué 5 groupes qui ont animé les bambins du village d'Aït Mimoun avec des petits ateliers et des jeux.

Travail en réseau

Le 20 octobre, les associations qui avaient bénéficié d'une formation dans le cadre du partenariat se sont réunies au sein d'une sorte de « plateforme ». La commune entend mettre ces réunions à profit pour coordonner un réseau d'associations au sein des différents douars (villages) de Sidi Bibi et ainsi y développer un projet commun. Ce projet devrait se concrétiser en 2012, lors de la première fête des associations organisée à l'occasion de l'inauguration de la maison de jeunes de Sidi Bibi.

Espace vert pour l'internat

La commune de Jette soutient la maison de l'étudiant (internat) de Sidi Bibi depuis sa création en 2007. Elle a par ailleurs décidé d'intervenir financièrement dans la construction d'un château d'eau pour pourvoir aux besoins d'eau dans l'immeuble. Cette installation permettra en outre d'aménager un espace vert aux alentours de l'internat. Au printemps 2012, Jette aidera les techniciens locaux à dessiner les plans de cet espace qui devrait constituer un paradis de verdure pour les étudiants comme pour les habitants.

La commune s'implique dans la lutte contre les pics de pollution

Chaque année de novembre à mars, notre pays connaît régulièrement des pics de pollution hivernaux néfastes pour notre santé. Ceux-ci surviennent lorsque des polluants rejetés dans l'air par le chauffage et les automobiles s'accumulent dans l'atmosphère sans pouvoir se disperser.

Des conditions météo particulières participent à ce pic: il faut un vent faible et, surtout, un phénomène d'inversion thermique qui piège les polluants au sol en les enfermant « sous cloche » et empêche ainsi leur dispersion. Cette accumulation de substances nocives diminue la qualité de l'air et est très néfaste pour la santé, surtout pour celle des personnes fragiles (les bébés, les personnes âgées et asthmatiques...). Heureusement, des mesures prises rapidement permettent de prévenir et diminuer la quantité de substances nocives dans l'air ambiant. C'est dans cette optique que, depuis plusieurs années, la Région de Bruxelles-Capitales a adopté un arrêté qui met en place des mesures d'urgence portant sur une réduction de la circulation automobile lors d'un pic de pollution. Suivant le niveau du pic de pollution on distingue 3 seuils d'intervention.

En parallèle et pour contrer le phénomène de réchauffement climatique, la commune de Jette a décidé de s'impliquer d'avantage dans la lutte contre les pics

de pollution. Elle a décrété qu'à chaque pic, peu importe son seuil, elle diminuerait de 2°C la température dans La Maison communale et dans son centre technique.

Vous aussi, vous pouvez vous impliquer ! Privilégiez la marche à pied et le vélo ou prenez les transports publics. Réduisez vos déplacements. Vérifiez avec votre employeur la possibilité de faire du télétravail ou de varier vos horaires. Si vous utilisez votre voiture, expérimentez le covoiturage avec des voisins ou des collègues qui font le même trajet que vous. Lorsque vous êtes au volant, adoptez une conduite souple qui permet de réduire votre consommation de 20% et de réduire d'autant les émissions nocives. Enfin, diminuez la température dans votre habitation.

C'est grâce à votre implication que le pic pourra être évité !

Pour tout savoir sur le phénomène des pics de pollution et sur la qualité de l'air à Bruxelles, pour connaître en détail les nouvelles règles en vigueur, rendez-vous sur www.picdepollution.be



6 conseils pour un Noël durable

Les jours de fête approchent. Voici quelques conseils pour faire de cette période un moment durable, solidaire, paisible et sans (trop de) déchets.

Achetez un sapin de Noël durable

Jetable ou artificiel, ces types de sapin sont tous deux néfastes à l'environnement. Bien qu'un arbre artificiel dure des années, ses modes de production et de transport en font un vrai pollueur. Quant aux sapins jetables standards, leur culture utilise beaucoup de pesticides, herbicides et engrais chimiques, avec toutes les conséquences que l'on sait sur l'environnement. Achetez un arbre cultivé sans pesticides, auprès d'un producteur local de manière à économiser du carburant et soutenir l'économie locale. Une autre option est de « recycler » un sapin de Noël chaque année après les fêtes en le plantant dans le jardin. Pour cela, achetez-le en pot, sans croix en bois.

Choisissez un éclairage respectueux de l'environnement

Ces loupottes de décoration qui créent une ambiance particulière sont mignonnes mais elles consomment beaucoup d'énergie. Si vous prenez le temps, vous trouverez des alternatives à l'éclairage de Noël traditionnel.

Avec des lampes à LED, par exemple, qui éclairent bien plus (entre 2 et 5 Watts) et ont une plus longue durée de vie (30.000 à 100.000 heures) que des lampes habituelles. Il existe même des guirlandes à LED qui fonctionnent à l'énergie solaire. Vous en trouverez partout, sur internet et dans de nombreux supermarchés.

Envoyez des cartes vertes

Bien que cette option soit la plus écologique, envoyer des cartes de vœux électroniques n'est pas vraiment personnel. Vous préférez envoyer de vraies cartes ? Choisissez alors des cartes imprimées sur papier recyclé (sans chlore). Certaines sont même imprimées avec de l'encre écologique. Vous ne les trouvez pas en magasin ? Vous pouvez les commander en ligne, sur le site du WWF notamment. Veillez en tout cas au label FSC (Forest Stewardship Council), qui vous garantit du papier produit selon des modes respectueux de l'environnement.

Préparez un menu durable

Veillez bien à avoir une offre d'amus-bouche végétariens et une alternative végétarienne au repas. Ou

plus facile encore, cuisinez un repas végétarien complet. Original, délicieux, étonnamment facile, sain pour vous et vos invités et bien meilleur pour l'environnement. Notre planète ne peut suivre le rythme nécessaire à produire de la viande et du poisson pour 7 milliards de personnes. Vous trouverez de l'inspiration sur www.vegetarisme.fr.

Vous êtes un(e) mangeur(-se) de foie gras convaincu(e), sachez qu'il existe une alternative éthique, respectueuse des animaux et des gourmets. Il s'agit du Faux Gras de Gaïa. Ce produit 100% végétal est composé d'ingrédients festifs tels que du vin blanc, de la truffe et du champagne. Il est disponible depuis le 1er décembre dans les supermarchés. A essayer, à coup sûr !

Limitez le nombre d'ingrédients transportés par avion, ça nécessite beaucoup d'énergie. Si vous utilisez quand même des produits exotiques, préférez-les Fair Trade, issus du commerce équitable. Pas de serviettes ou nappes jetables, elles polluent beaucoup. Vous pouvez en outre servir de l'eau du robinet dans une belle cara-

fe à la place d'une bouteille (onéreuse) d'eau minérale peu respectueuse de l'environnement.

Covoiturage pour se rendre à la fête

Se rendre à une fête de Noël en transports en commun ou à vélo est exagéré et n'est parfois tout simplement pas faisable. Mais chacun seul en voiture ? Triste pour le carburant et les émissions de CO2. Arrangez-vous alors avec un petit groupe de collègues du quartier (ou résidant sur la route) pour y aller ensemble. Ou commandez un taxibus. Plus économique, et écologique, cela permettra à tout le monde de profiter du champagne (bio).

« The day after » peut aussi être durable

Faites attentions avec les déchets de Noël. Les emballages cadeaux en papier peuvent peut-être resservir. Jetez les bouteilles de vin dans les bulles à verre, le plastique dans le sac bleu et les restes de repas peut-être dans le tas de compost. Quant au sapin, il retourne en terre.

Joyeuses fêtes !!!

Exposition

Les volontaires vous attendent !

Durant l'année 2011, Année européenne du Volontariat, une exposition vous propose de partir à la découverte de l'engagement citoyen volontaire. L'exposition itinérante sur le volontariat « Toi+Moi+Nous... 52 portraits de volontaires en mouvement » fait escale dans notre commune. Les spectateurs y découvriront des portraits grandeur nature de femmes et d'hommes qui font bouger les choses.

Les volontaires – ou bénévoles – sont des citoyens qui font le choix de s'engager, de manière libre, désintéressée et gratuite. Animateur(-rice) dans un mouvement de jeunesse, administrateur(-rice) dans une crèche, coach dans un club sportif, militant(e) dans une ONG, visiteur(-se) de détenus, ... leurs profils sont multiples. Un point les relie : ils sont tous volontaires !

« Toi+Moi+Nous... 52 portraits de volontaires en mouvement » prend la forme d'un parcours découverte. Une balade ludique à travers une forêt d'anonymes : les bénévoles. Chacun(e) y livre ce qu'il/elle souhaite apporter aux autres et à la société, mais aussi comment son action l'enrichit personnellement.



Exposition

« Toi+Moi+Nous... »

52 portraits de volontaires en mouvement »

du 20 au 25 décembre de 10h à 18h

dans l'église Notre-Dame de Lourdes
(avenue Charles Woeste)

Entrée gratuite

Renseignements :

Plate-forme francophone du Volontariat

- www.levolontariat.be

Les habitants doivent garder leur trottoir dégagé de la neige et du verglas

L'hiver approche à grands pas. Une fois passé sous la barre fatidique du 0° C, il importe de se souvenir de quelques règles toutes simples : que vous soyez propriétaire ou locataire d'un immeuble, vous êtes responsable de l'état de votre trottoir. Veillez donc à en éliminer toute trace de neige et de verglas.

Si quelqu'un se blesse devant votre porte, par défaut d'entretien comme le dégagement de la neige et du verglas sur le trottoir, vous serez tenu(e) pour responsable de l'accident. Le règlement général de police prévoit que les trottoirs doivent être libres de neige et de verglas sur 2/3 de leur largeur, sur 1.50 m au moins. De plus, il faut retirer les stalactites qui se forment à certains endroits du bâtiment qui surplombent l'espace public. Contrevenir à ces dispositions expose à une amende administrative de près d'une centaine d'euros.

Pour ce qui est des voiries, l'administration com-



munale est d'ores et déjà sur le qui-vive et fera tout son possible pour éliminer le verglas des rues. Les services communaux épandront du sel selon un plan établi qui reprend 3 priorités. Ainsi, la priorité est toujours donnée aux routes qui servent d'accès aux hôpitaux, aux voiries dangereuses, aux grands axes et aux Jardins de Jette (priorité 1). Ensuite viennent les voiries utilisées pour les transports en commun et qui donnent accès aux écoles (priorité 2) et enfin toutes les autres rues et avenues (priorité 3). La commune a par ailleurs investi dans du nouveau matériel pour améliorer le déneigement.

Travaux sur l'espace public

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics.

Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Rue Soetens Rénovation de la voirie

Le réaménagement des trottoirs de la rue Soetens a commencé à la mi-septembre. Le tronçon compris entre la rue Bonaventure et la rue Desmet est déjà remis à neuf. Les travaux se concentreront désormais sur la partie allant de la rue Ballings vers l'avenue Liebrecht et devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

Avenues Van Ermengem et Dekeyser Rénovation des voiries

Les travaux de rénovation de l'avenue Emile Van Ermengem, de l'avenue Maurice Dekeyser et du chemin d'accès au square Robert Allein prévoient la réfection des trottoirs, coffre de voirie et couche d'usure. Entamés dans l'avenue Dekeyser, les travaux se sont déplacés dans l'avenue Van Ermengem. Ils s'achèvent, en décembre, avec la

réfection du chemin d'accès menant au square Allein.

Rue Henri Werrie Pose de nouvelles canalisations

Début décembre, Hydrobru (ex-IBDE) a entamé le remplacement des canalisations de distribution d'eau dans la rue Werrie. La rue étant bloquée, la circulation automobile est déviée par une signalisation spécifique. La durée du chantier est estimée à une cinquantaine de jours. Tenant compte du congé qui prend cours du 26 décembre au 10 janvier, les travaux devraient être finis le 29 février 2012.

Place Cardinal Mercier Réaménagement de la place et des abords de la gare

Le chantier BELIRIS de réaménagement de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare de Jette se poursuit.

Le mot de l'ombudsman

Chaque déchet à sa place



Nous avons pu profiter d'un très beau mois de novembre du point de vue de la météo. Les feuilles sont tombées, ce qui, comme chaque année, a demandé l'intervention soutenue du service Propreté de notre commune. Que ce service en soit ici particulièrement remercié.

Il faut cependant constater qu'il reste, malheureusement, de sérieux problèmes quant aux règles relatives au dépôt des immondices.

Il est peut-être utile de rappeler qu'il y a des heures à respecter pour déposer les sacs-poubelle. Si, pour l'une ou l'autre raison, l'enlèvement n'a pas été effectué aux moments prévus, chacun reste responsable de son trottoir et doit donc, en principe, rentrer ses poubelles jusqu'au prochain enlèvement. Précisons également que les encombrants ne font pas partie des collectes normales (Bruxelles-Propreté propose un service spécifique pour ce type d'enlèvement, lire en page 11).

De même, jeter une canette, un papier ou tout autre objet est punissable. Et cela vaut aussi pour les automobilistes tentés de se débarrasser de leurs petits déchets en les jetant par la fenêtre de leur véhicule.

Si vous n'observez pas ces principes, une taxe, ajoutée du coût d'intervention, est prévue dans le règlement communal. Si chacun d'entre nous, du plus petit au plus grand, du plus jeune au plus âgé, pouvait faire un petit effort, la commune serait encore plus belle.

Espérons que ces rappels seront entendus et que Saint Nicolas, vu son grand âge, pourra circuler dans de bonnes conditions dans les prochains jours.

L'équipe communale de la Propreté

Les balayeuses aident à garder la commune propre

Chaque mois, nous présentons, dans le Jette Info, une partie de l'équipe communale de la Propreté. Après avoir fait connaissance avec l'agent chargé de l'entretien et le nettoyage des canisites, le mois dernier, vous découvrez ce mois-ci les membres de l'équipe qui travaillent avec des balayeuses.

Jette s'étend sur une superficie de 504 ha, dont 117 ha de parcs et de bois. A l'exception des voiries régionales, l'entretien des rues, avenues et bermes centrales incombe à la commune. Une énorme responsabilité qui représente quelque 50 km de voirie, 100 km de caniveau et 2.457 égouts. Chaque jour, ce sont donc des dizaines de balayeurs qui arpentent les rues pour maintenir votre cadre de vie dans un état impeccable. L'équipe de la Propreté publique dispose aussi de 2 balayeuses. A l'aide de ces machines, 6 cantonniers, répartis en 2 équipes, nettoient quotidiennement 7 km, au nord et au sud de notre commune. A l'automne, ils prêtent en outre main forte à leurs collègues qui ramassent les feuilles qui recouvrent les rues et les places.

Chaque machine est utilisée par un balayeur qui la conduit et un ou plusieurs accompagnateurs qui rassemblent les déchets coincés entre les véhicules parkés. Ils veillent pour cela à ne gêner ni le stationnement ni la circulation pendant leur travail de nettoyage.

La mission de ces collaborateurs de la Propreté est en fait entravée quand les panneaux d'interdiction de stationnement ne sont pas respectés et que des voitures sont garées aux endroits qu'ils veulent nettoyer (comme les taques d'égout et les rigoles). Les équipes ne peuvent alors pas accomplir leur travail. Pensez donc à respecter ces panneaux. Sachez que vous risquez une solide amende si vous garez quand même votre véhicule en dépit d'une interdiction, et qu'il faut éventuellement ajouter à cela les coûts d'enlèvement.





Collecte des sapins de Noël

La période de fin d'année va traditionnellement de pair avec des décorations d'ambiance à la maison. Le sapin de Noël ne manque généralement pas. Mais comment vous débarrassez-vous de cet arbre une fois Noël passé ? Comme chaque année, Bruxelles-Propreté collectera les arbres après les fêtes.

Placez votre sapin de Noël sur le trottoir à partir de 18h le samedi 7 janvier 2012, sans pot, pied ou décoration.

Bruxelles-Propreté procédera à son ramassage le dimanche 8 janvier 2012.

Plus de collecte de déchets verts à partir de décembre



Chaque dimanche de printemps et d'été, Bruxelles-Propreté ramasse les déchets verts à Jette. A partir de décembre, cette collecte hebdomadaire de déchets verts cesse.

Une nouvelle campagne régionale de collecte d'encombrants sera organisée au printemps. Nous vous communiquerons les dates de cette campagne dans le prochain Jette Info.

Sachez déjà que vous pouvez toujours apporter vos déchets verts au service communal des Plantations – avenue du Laerbeek 120. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, tous les mardi et jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 14h.

Attention : seuls les particuliers peuvent emmener leurs déchets verts au service des Plantations.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Durant l'hiver, Bruxelles-Propreté ne collecte pas les déchets verts le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, portes,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de novembre 2011:
Place Cardinal Mercier (police) chaque deuxième lundi du mois le 12 décembre de 17h à 17h45
L'avenue Woeste (ND de Lourdes) chaque quatrième lundi du mois de 18h à 18h45 - pas de collecte en décembre



Accident à la gare de Jette Le héros était jettois

Lorsqu'un pan de mur s'est affaissé sur une équipe d'ouvriers réalisant des travaux d'excavation à la gare de Jette, un Jettois de 34 ans fut le premier à leur porter secours. Youssef Guerrouj est un héros qui, paradoxalement, ne se voit pas comme tel. Et pourtant...

Le 29 septembre 2011, les travaux de déblaiement menés dans le cadre de l'aménagement de la gare de Jette s'étaient soldés par le décès d'un ouvrier. Youssef Guerrouj fut le premier sur les lieux, portant secours à des hommes ensevelis, au mépris de sa propre sécurité.

Serein, le jeune trentenaire raconte que tout s'est déroulé très rapidement. Il se trouvait « à la bibliothèque, à feuilleter un petit livre lorsque tout à coup la bibliothèque a bougé et des cris se sont élevés de l'autre côté de la fenêtre ». Entendant les appels à l'aide, Youssef Guerrouj est passé par la fenêtre pour descendre dans la fosse où des hommes gisaient, ensevelis sous des gravats. « Lorsque j'ai aperçu deux ouvriers sous les décombres, j'ai agi par instinct », explique-t-il. Il s'est donc précipité dans la fosse boueuse afin de déplacer un premier blessé. Youssef Guerrouj poursuit: « Il était couvert de pierres et de débris. Il fallait le dégager et le mettre en sécurité ». Le collègue du blessé, en état de choc, a donné un coup de main, suivant mécaniquement les instructions de la seule personne qui semblait avoir encore la tête sur les épaules. Un troisième ouvrier avait déjà perdu la vie au moment où Monsieur Guerrouj a tenté de le désenclaver.

Dans l'attente des pompiers, notre héros a continué d'assister les ouvriers, les enjoignant à rester éveillés lorsqu'il les voyait « piquer du nez », comme il explique. Et de continuer: « J'ai dit à l'un d'eux 'ne t'endors pas, ta femme arrive, tes enfants t'attendent'. Je ne savais pas s'il était marié mais il fallait absolument éviter qu'il ne s'endorme. »

Rien d'extraordinaire

Lorsqu'il fait le récit, Youssef Guerrouj est calme et estime n'avoir rien accompli d'extraordinaire. Il indique: « C'est une question d'instinct, j'ai agi dans le feu de l'action ». S'agissant de savoir si ce Jettois a suivi une formation de base en secourisme, il répond par la négative et poursuit: « en fait, j'ai repensé à des séries que l'on voit à la télé. Mais, sur le moment, je savais que c'était une course contre la montre. Ma principale préoccupation était de les éloigner car il existait toujours un risque que le mur s'effondre sur nous. »

Lorsqu'il évoque les autres personnes présentes au moment du drame, Youssef Guerrouj comprend leur réaction. « Je les comprends tout-à-fait, ces gens ont réfléchi, ont vu que le risque était encore bien présent », dit-il.

Son acte de bravoure a été largement salué, le 30 novembre dernier, par le conseil communal et le bourgmestre Hervé Doyen qui a tenu à prendre la parole pour lui rendre hommage. Le jeune homme a également reçu une médaille, amplement méritée. Et, soyons honnête: victimes d'un accident, combien d'entre nous ne souhaiteraient pas qu'une personne telle que Youssef Guerrouj se trouve dans les parages ?

Sans formation en secourisme, il s'est précipité pour venir en aide aux ouvriers ensevelis, sans se soucier de sa propre sécurité



Elections françaises en 2012

Les Français de Belgique peuvent voter

2012 sera une année électorale importante en France. Pour la première fois, les Français établis hors de France et résidant notamment en Belgique éliront non seulement le Président de la République mais aussi leurs onze députés à l'Assemblée nationale dont un dans la 4ème circonscription (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas).

Pour participer à ces scrutins (et à l'élection des 6 représentants des Français de Belgique à l'Assemblée des Français de l'étranger), il est nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales consulaires tenues par le consulat général à Bruxelles. La loi permet en outre d'être inscrit(e) sur la liste électorale d'une commune de France pour participer, en France, aux autres élections.

Modalités

Vérifiez dès maintenant votre situation électorale afin, le cas échéant, de la modifier au plus tard le 31 décembre 2011 à 18 h. Pour ce faire, contactez le consulat général de France à Bruxelles (boulevard du Régent 42 à 1000 Bruxelles) par courrier avec une lettre portant la mention « Elections » ou par mail à l'adresse: elections.bruxelles-fslt@diplomatie.gouv.fr.

Vous pouvez également vous connecter au guichet d'administration électronique www.consulfrance-bruxelles.org, grâce au numéro d'identification consulaire (NUMIC) qui figure sur les cartes consulaires établies après le 12 juin 2007 ou en vous connectant dans les semaines à venir à l'adresse www.monconsulat.fr.

En cas d'oubli, le NUMIC peut être demandé par lettre au consulat général de France à Bruxelles.

Renseignements : Consulat général de France à Bruxelles - boulevard du Régent 42 à 1000 Bruxelles

Le service de la Communauté française vous propose...



2^{ÈME} RÉUNION DE LA PLATE-FORME DES AÎNÉS

Le 15 décembre à 9h30
Dans la salle 110 du centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Infos : Service communal de la
Communauté française - 02.423.13.57

Le vendredi 9 décembre à 20h Concert de gospel avec The Gospel Wings (tout public)

Organisé à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy, le concert de gospel, dans l'église Saint-Pierre, est devenu une tradition de fin d'année à Jette.

Cette fois-ci, vous aurez l'occasion d'écouter le groupe The Gospel Wings qui vous présentera un concert dans la pure tradition des grands groupes de Negro-spiritual, gospel traditionnel et Hard Gospel afro-américain. Le groupe, composé de six des plus belles voix du gospel en Belgique, a été créé par Didier Likeng, un des plus grands animateurs de la musique gospel en Europe. La puissance vocale de cet ensemble explose dans une émotion qui ne laisse personne indifférent. Avec les belles voix de Alexia Waku, Madina Dicko, Aline Bosuma, Amanda Mbuyi, Noah Nzuamo, Thierry Nkurunziza. Accompagné par Mozart Mpia (Clavier) et Boris Tchango (Percussions). Bienvenue à tous.

Concert des Gospel Wings

Le 9 décembre à 20h (ouverture des portes à 19h30)
dans l'église Saint-Pierre (place Cardinal Mercier).

Entrée : 10 € (places assises)

Réservations : dès à présent auprès du Service de la Communauté française (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol), les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45, uniquement.

Possibilité de payer votre place sur le compte BE46-0000-0257-4136 (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette (au plus tard 8 jours avant la date de l'activité) avec la communication suivante : Communauté française - Gospel 9.12.2011 + Votre nom + N° de réservation (avant tout paiement, prière d'appeler Patricia Hellem au 02.423.12.66 ou au 0478.456.354 ou de lui envoyer un mail à seniors1090@yahoo.fr pour demander votre numéro de réservation).

Noces d'or ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



Noces d'or
Monsieur et Madame Jozca-Daue

Noces de diamant
Monsieur et Madame Marissens-Henderickx



Sports et détente au programme des vacances de Noël

Du 26 décembre 2011 au 6 janvier 2012

L'hiver frappe à nos portes, le temps est venu pour un petit break bien mérité. Qu'ils soient sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

La Ferme pour Enfants

Du 2 au 6 janvier 2012. La vie à la ferme proposée aux petits citadins répartis en deux groupes : de 4 à 6 ans et de 7 à 9 ans. Encadrés par des animateurs polyvalents, ils pourront s'occuper des animaux, fabriquer des produits artisanaux, ...
Inscriptions : le 30 novembre et le 2 décembre, de 13h à 16h.

La Ferme pour Enfants – petite rue Sainte-Anne 172 à 1090 Jette - 0484.304.818

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt

Les 28 et 29 décembre 2011. Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents. Ils travaillent le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque, ...

Les Ateliers de Betty Moerenhoudt - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - tél.: 02.427.17.23 - contact@betty-moerenhoudt.be - www.betty-moerenhoudt.be

Soyez stages

A Jette, du 2 au 6 janvier 2012. Pour les 4-16 ans. Différentes activités sportives dans les installations sportives de le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): baby-sports et multisports. Les prix varient en fonction de l'activité choisie. Un tarif préférentiel est accordé aux Jettois.

Soyez stages - 0474.95.07.33 – soyezstages@hotmail.com

mail.com - www.soyezstages.be

Muriel Orange

Du 2 au 6 janvier 2012. Pour enfants de 4 à 7 ans. Stages créatifs : peinture, sculpture, cuisine, histoires, ...

Muriel Orange – rue Léopold Ier 286 à 1090 Jette – 0476.86.52.93 – contact@murielorange.com – www.murielorange.com

Centre de Formation Sportive

Du 26 décembre au 6 janvier. Stages sportifs et culturels pour les enfants de 4 à 14 ans. Que l'on veuille faire du sport, se perfectionner en langue ou même faire du cirque, de la bande-dessinée ou devenir un jeune reporter pendant une semaine.

Centre de Formation Sportive - 02.420.53.02 - www.cfsport.be

Saint-Nicolas à Jette

3 décembre 2011

Saint-Nicolas fera son entrée à Jette le samedi 3 décembre 2011. Etant donné que le brave homme compte rencontrer autant d'enfants que possible, il a décidé de passer dans les rues avoisinant la place Reine Astrid. Il se déplacera en compagnie des traditionnels Pères Fouettards et distribuera bonbons et friandises aux petits.

Samedi après-midi, le cortège rejoindra la place Reine Astrid à 15h45. Saint-Nicolas achèvera sa journée au Colruyt de la rue Léopold Ier vers 17h.

Cette fête de Saint-Nicolas est une initiative de l'asbl Promotion de Jette présidée par Steve Hendrick et de l'association de commerçants Shopping Jette, avec le soutien de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix.

**Renseignements:
service communal
Vie économique et
Animations
- 02.423.12.92.**



17 décembre 2011

La Ferme pour enfants fait son marché de Noël



La Ferme pour enfants organise un Marché de Noël. Elle compte sur les curieux, les gourmands et les amoureux de la nature pour un après-midi actif et convivial.

« Noël à la Ferme ; c'est accueillir les familles et les enfants dans un décor naturel et féérique où parmi les chalets colorés, ils pourront participer à diverses activités (fabrication de cougnou, conte de Noël, fabrication de bougie, ...) et flâner parmi les différents stands à la recherche d'une petite gourmandise.

Ensuite, entraînées par le décor et les lumières, les familles découvriront les animaux installés paisiblement dans la ferme. »

Marché de Noël des enfants

Le 17 décembre 2011 de 14h à 20h

à la Ferme pour enfants
(petite-rue Sainte-Anne 172)

Entrée gratuite

Renseignements : 02.479.80.53

Les joies du patinage sur la place Reine Astrid Du 14 au 28 décembre 2011

JETTE ON ICE 4



Durant la période des fêtes de fin d'année, les familles pourront à nouveau s'adonner aux joies du patinage à glace sur la grande piste montée sur la place Reine Astrid. Le coup d'envoi officiel de ces quatorze jours de patinage sera donné le 16 décembre 2011.

Les jeunes et les moins jeunes pourront faire la preuve de leurs talents sur cette patinoire de près de 300 m². Le public pourra se réchauffer aux stands installés autour de la patinoire, avec un petit vin chaud ou une gaufre chaude.

L'ouverture officielle de Jette on Ice 4 est prévue pour le 16 décembre à 19h, en présence du Père Noël. Il donnera bonbons et jouets à tous les enfants, accompagnés de leurs parents. L'événement sera agrémenté d'une fanfare de Noël.

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET EN COLLABORATION AVEC LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.

**PLACE
REINE ASTRID**

**DU 14 AU 28
DÉCEMBRE 2011**

**JOURS ET
HEURES
D'OUVERTURE**

**Mercredi 14/12
de 13h à 20h
Jeudi 15/12
de 16h à 20h
Vendredi 16/12
de 16h à 22h
Samedi 17/12 et
dimanche 18/12
de 11h à 20h**

**Du 19/12 au 23/12
de 16h à 20h
(sauf le mercredi,
à partir de 13h)**

**Samedi 24/12
de 11h à 17h
Dimanche 25/12
de 11h à 20h
Lundi 26/12 et mardi
27/12 de 10h à 20h
Mercredi 28/12
de 10h à 17h**

**4 € la demi-heure,
location de patins comprise**

**2,80 € pour les écoles,
réservation obligatoire
à l'adresse
Idedonder@jette.irisnet.be**

Van den Bossche

Des articles pour bébés aux trains miniatures

Le nom Van den Bossche s'étend sur pas moins de trois immeubles de la rue Léon Theodor, près de la place du Miroir. Deux de ces trois bâtiments sont gérés par Thierry Van den Bossche : un magasin d'articles pour bébés ainsi qu'un magasin de jouets spécialisé dans le modélisme. Le troisième commerce, dirigé par son cousin, vend du matériel de camping et vous sera présenté le mois prochain dans cette rubrique.

Le contraste entre le magasin de jouets – plus particulièrement la section de modélisme – et le magasin d'articles pour bébés est énorme

Il y a plus d'un demi siècle – en 1956 pour être précis – Alex Van den Bossche et son épouse Simone se sont installés dans la rue Léon Theodor pour y ouvrir un magasin d'articles pour bébés et de jouets. La boutique fut divisée en 1970 et les accessoires pour tout-petits ont été déplacés dans la nouvelle construction, à côté. Le fils Thierry Van den Bossche ne peut dire avec exactitude à quel moment il a repris le magasin de ses parents. « Cela devait être en '96 ou en '97 », pense-t-il. En 2011, il se partage entre les deux magasins où, aidé d'une vendeuse, il sert les clients avec le sourire et en fin connaisseur de son domaine d'expertise.

Jouets pour grandes personnes

Dans le magasin de jouets se vendent des jouets classiques et intemporels : poupées, jeux de société, etc. Une spécialité pourtant représente 70% à 80% du chiffre d'affaires : le modélisme et plus particulièrement les trains miniatures.

Le marché de niche du modélisme s'adresse à des personnes provenant de tous les coins du pays, tant des Bruxellois que des Wallons et des Flamands. Même le consul honoraire de Belgique à Chicago a un jour passé une commande chez Van den Bossche. Le répertoire de clients comprend principalement des personnes âgées qui désirent consacrer leur temps (pension) et leur espace (plus d'enfants à la maison) libres à leur grande passion : le modélisme. Thierry Van den Bossche en est lui aussi féru bien qu'il admet facilement qu'il préfère passer à autre chose au bout de quelques heures ; histoire de ne pas être occupé avec des petits trains sept jours par semaine. Cette passion partagée incite les clients à revenir fidèlement, ils savent qu'ils peuvent trouver conseils et réponses chez lui. Car pour ceci, ils ne peuvent pas faire confiance au net, assurément le plus grand concurrent dans ce domaine.

Outre la vente de trains miniatures, Van den Bossche s'est aussi spécialisé dans la réparation et la transformation de modèles commerciaux. Vous pouvez ainsi digitaliser une rame, ajouter du son, les faire rouler dans de magnifiques paysages avec petites maisons, éclairage, etc. Les possibilités sont illimitées.



Un tout autre public

Le contraste entre le magasin de jouets – plus particulièrement la section de modélisme – et celui d'articles pour bébés est saisissant. On s'adresse ici à un autre public et la concurrence est plus importante. En comparaison avec la boutique de jouets, les clients sont principalement des Jettois. Pour contrer la concurrence, Van den Bossche vend des marques qui présentent l'un ou l'autre avantage sur les autres. Le rapport qualité/prix doit s'équilibrer et l'on en arrive donc vite à opter pour de meilleures marques.

En résumé, là où Van den Bossche a un jour commencé la vente, sous le même toit, de deux sortes complémentaires d'articles, on trouve aujourd'hui un commerce qui s'est développé en deux affaires distinctes et où la spécialisation du magasin de jouets a permis une plus grande diversification. Et pour rendre compte de cette diversification, nous vous présenterons, dans le Jette Info du mois prochain, le magasin Van den Bossche spécialisé dans les articles de camping.



NOUVEAUX COMMERCES À JETTE



Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ce mois-ci, il s'agit de Brico City, Beauty Shop et Tendres Caprices.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be .

NOUVEAU À JETTE

Brico City
Bricolage – décoration – ménage
Rue Timmermans 35
Tél.: 02.427.96.00 – 02.427.41.00

Tendres Caprices
Articles cadeau
Rue Biernaux 26
Tél. : 02.420.66.69

Beauty Shop
Institut de beauté – solarium - massage
Rue Léon Theodor 148
Tél.: 0478.36.13.37
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 21h

Zam-Festo

L'esperanto à la fête à Jette

Le samedi 17 décembre, le groupe d'esperanto de Bruxelles, vous propose un chaleureux après-midi de rencontre festive avec l'esperanto, cette langue internationale et équitable parlée aux 4 coins du monde par plus de 2 millions de locuteurs.

L'esperanto est une langue construite à la fin du 19ème siècle par Ludwik Lejzer Zamenhof dans le but de faciliter la communication entre personnes de langues différentes. Notamment parce que sa grammaire est régulière (sans exception), l'esperanto est une langue globalement facile à apprendre.

Pour vous faire découvrir cette langue, le groupe d'esperanto de Bruxelles vous accueillera le 17 décembre dès midi, avec d'emblée un apéritif et un buffet convivial avec dessert. Diverses activités telles que initiation, atelier d'origami, sketches d'étudiants d'esperanto, chansons, tombola,... vous donneront l'occasion de vous familiariser avec cette langue internationale.

En outre, Jean-Pierre Poulin viendra de France pour animer un atelier de musique et expliquer le fonctionnement des gammes, des accords, etc. avec guitare, flute,... Le tout en esperanto et/ou en français, et si besoin, quelqu'un fera la traduction en néerlandais. N'hésitez donc pas à prendre votre instrument de musique ! De plus, Jean-Pierre Poulin assurera aussi un mini-spectacle musical plein d'humour et de cocasseries !



Il y aura également un stand de livres, cours, dictionnaires, CD, DVD, etc.

Vers 18h, le groupe néerlandais « Kajto » se produira en concert. En une vingtaine d'années, ce groupe originaire de Frise a enregistré plusieurs disques en esperanto. Mais surtout, leur musique folk

aux diverses influences ravit les spectateurs en les invitant à chanter leurs refrains et leurs canons envoûtants avec eux ! Les débutants en esperanto (et même les non-esperantophones) pourront suivre facilement : les textes des chansons seront projetés sur un grand écran.

Zam-Festo

Le 17 décembre de 12h à 20h

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 16 € (enfants: 8 €) pour l'après-midi complet avec le buffet, les ateliers et le concert de Kajto

6 € (enfants: 3 €) pour les ateliers et le concert

Renseignements et inscriptions (pour le 10 décembre au plus tard) – 0478.38.29.81 - nikolao@esperantobruselo.org - www.esperantobruselo.org

Grand concours Shopping Jette

Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix



L'association « Shopping Jette », qui réunit quelque 170 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Jusqu'au 15 janvier, vous recevrez un cachet pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant. Cette année, les gagnants pourront compter sur 10.000 € de bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces jettois participants contre des écrans plats, des meubles, du vin,... La valeur des bons d'achat va de 50 à 1.500 €.

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 160 commerces membres de « Shopping Jette ». Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants « Shopping Jette » - rue Léopold I^{er} 483 à 1090 Jette - Tél.: 0478.701.641.

Appel aux candidats pour le Parcours d'Artistes Nouveau: un parcours culinaire

Les 21 et 22 avril 2012 se déroulera la septième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette, organisée par les échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, l'administration communale de Jette, le Centre culturel de Jette, le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.

Les éditions précédentes furent à chaque fois un succès ; lors de la dernière édition, plus de 500 artistes y ont pris part. Si vous souhaitez participer à l'édition 2012, vous devez vous inscrire avant le 15 décembre 2011.

Cette année, le parcours a une autre catégorie d'art: l'art culinaire. Vous souhaitez partager votre passion en préparant des verrines, des mignardises, des dégustations sucrées/salées, des spécialités exotiques,... Inscrivez-vous via le bulletin ci-dessous, en spécifiant le type de mets à déguster et le nombre de possibilités proposées.

Faites de même si vous possédez des œuvres (peintures, photos, poèmes, sculptures, histoires,...) concernant l'un(e) ou l'autre héro(-ine) jettois(e). Enfin, les amateurs d'art disposés à ouvrir leur maison, atelier, garage,... pour permettre à un(e) artiste de se produire le temps d'un weekend sont les bienvenus.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, surfez sur le site www.artiestenparcoursartistes.be ou envoyez un mail à info@apajette.be. Les personnes qui n'ont pas d'accès à internet peuvent s'adresser au service des Activités diculturelles de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.57.



Artiestenparcours d'Artistes Jette 21 & 22 avril 2012 Formulaire de participation

- Je suis artiste et exposerai à mon domicile. Espace accessible aux personnes à mobilité réduite : Oui Non.
- Je suis artiste et souhaite – sous réserve d'espace disponible mis à disposition par les organisateurs – disposer d'un lieu pour exposer mes œuvres.
- Je mets un espace de mon domicile à disposition pour accueillir un(e) artiste. Espace accessible aux personnes à mobilité réduite : Oui Non.
- Je participe au parcours culinaire

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et commune : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Site internet : _____

Discipline artistique : _____

Type de mets et quantité (parcours culinaire) : _____

Je souhaite recevoir

(indiquer le nombre)

Catalogues : _____

Affiches : _____

Flyers : _____

Courte présentation (par de curriculum vitae) de vous-même et/ou vos œuvres (texte dactylographié de maximum 250 caractères) qui sera publiée dans le catalogue:

Envoyez, par mail, l'information demandée ci-dessus et une photo représentative de votre travail avant le 15 décembre 2011 à info@apajette.be

Renseignements:

Isabelle Vincent
Commune de Jette / Service des Activités biculturelles
Chaussée de Wemmel 100, 1090 Bruxelles
02.423.13.57 - info@apajette.be
www.artiestenparcoursartistes.be

La participation est gratuite – L'artiste ne perçoit aucune forme de rémunération – Il/Elle peut cependant vendre ses œuvres – Les organisateurs ne demandent aucune commission ou quoi que ce soit de la sorte – Les participants dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol ou dommage causé lors du montage et du démontage ainsi que pendant les jours et heures d'ouverture de l'Artiestenparcours d'Artistes.



Vous avez un enfant de moins de 12 ans ? Une enquête citoyenne de la Ligue des familles

La Ligue des familles existe pour défendre des propositions politiques de soutien à la parentalité, encourager des solidarités collectives entre citoyens-parents et permettre des échanges d'expériences de parents.

Elle lance une enquête citoyenne à l'attention de parents d'enfants de moins de 12 ans. Les questions portent sur les besoins de garde en dehors de l'école.

Trois types d'accueil y sont abordés : pour les enfants de moins de 3 ans (crèches, accueillantes, etc.) ; pour les enfants de 3 à 12 ans pendant l'année (avant et après la classe) ; et pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires (stages et autres activités).

Pour connaître la vraie demande des parents en Wallonie et à Bruxelles, la Ligue des familles a besoin de votre avis.

Pour en savoir plus et compléter le questionnaire : www.citoyenparent.be

Le camion des Sciences naturelles de passage à Jette

Le vendredi 16 décembre, les élèves de l'école Jacques Brel auront le plaisir d'accueillir le camion XperiLab de l'Institut des Sciences naturelles. Un événement qui ne passera pas inaperçu à Jette, tant pour des raisons pédagogiques que de roulage : la rue Loossens sera fermée à la circulation de 7h à 16h30.

La direction de l'école Jacques Brel a de quoi se réjouir : le camion de l'Institut des Sciences naturelles est fantastique. Au point qu'il faut s'y prendre un an à l'avance pour réserver le passage de ce laboratoire itinérant chez vous. Les privilégiés, cette année, seront les élèves des classes de 5ème et 6ème primaire. Tout au long de la journée, 9 activités scientifiques leur seront proposées dans le camion.

De bonnes dimensions (16m50 de long et 6m40 de large une fois déployé), le camion XperiLab sera garé dans la rue Loossens, le long de l'entrée de l'école maternelle (devant le n°18), ce qui nécessitera la fermeture du tronçon entre 7h et 16h30. Pensez-y si vous passez dans le coin.



Plongée dans le monde des adultes

Le 15 octobre dernier a eu lieu « Place aux enfants ». Ce rendez-vous annuel donne aux enfants la possibilité de se mettre dans la peau d'un adulte pendant une journée et de découvrir différents métiers.

Chaque année, à l'occasion de « Place aux enfants », les enfants peuvent partir à la découverte de différents métiers qui pourraient leur donner des idées pour leur futur : vétérinaire, pompier, boulanger, journaliste, coiffeur,... Accompagnés de passe-murailles (les scouts et les bénévoles de la Ligue des Familles), les enfants sont accueillis dans la joie et la bonne humeur par des commerçants heureux de leur ouvrir les portes de leur établissement et de leur montrer les coulisses du décor. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les enfants s'intéressent beaucoup à la politique. Un grand nombre de jeunes participants avait choisi, ce jour-là, de rentrer au cœur du fonctionnement de notre démocratie représentative. Face à des femmes et des hommes politiques chevronnés, au Parlement régional bruxellois ou au Sénat, ils ont émis des opinions pertinentes et des questions interpellantes. Les jeunes du XXIème siècle sont décidément bien au fait de ce que doit être une gestion efficace et équitable de la société.

Organisée, sous l'égide de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin, avec la collaboration de la Ligue des Familles, de la Communauté française et du service communal de la Jeunesse, la journée « Place aux enfants » existe depuis plus d'une dizaine d'années. L'édition 2011, qui s'est achevée sur une activité musicale du groupe « Jump Up », a rassemblé près de 140 enfants.



Jusqu'au 17 décembre

L'association photographique Brussels Miroir célèbre ses 20 ans

Souhaitant fêter dignement son vingtième anniversaire, l'Association photographique Brussels Miroir présente une manifestation qui marque la mémoire photographique de la commune de Jette. Vous pouvez découvrir cette exposition, jusqu'au 17 décembre, à l'abbaye de Dieleghem. La diversité du programme proposé sera de nature à intéresser les amoureux de la photographie quelles que soient les affinités des visiteurs.

Large place à la photographie de presse

Comme le vingtième anniversaire du Brussels Miroir coïncidait avec les 85 ans de l'Association de la Presse photographique et filmée de Belgique (APPF), ses membres ont proposé à cette association de les rejoindre. L'invitation a été rapidement acceptée. Après une première présentation au Résidence Palace et au parlement, une sélection de 80 œuvres des photographes de presse est proposée au public jettois.

L'exposition met également en lumière le talent d'Emile Gits. Membre fondateur et président d'honneur de l'association, il est l'un des photographes amateurs belges les plus titrés. Lauréat à plusieurs reprises du prestigieux concours Nikon International (open), Emile Gits a notamment exposé ses photographies en Argentine et en Suisse. Il a également été publié dans un important ouvrage sur la photographie aux côtés de très grands noms de la photographie, Lord Snowdon entre autres.

Les membres anciens et nouveaux présentent chacun quatre photographies « coups de cœur ». Les spectateurs ont encore l'occasion de voir Bruxelles

sous différents angles et les œuvres de photographes étrangers : le Turc Ömer Yaglidere et l'Allemand Wolfgang Matthäus.

Une initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.

Exposition

« 20 ans de photographie »

Par l'Association photographique Brussels Miroir

À l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)
Du 30 novembre au 17 décembre

Du mardi au vendredi de 14h à 17h. Le samedi et le dimanche de 10h à 18h (fermé le lundi)

Vernissage le 3 décembre dès 14h30 (sur invitation)

Entrée gratuite

Avec le soutien de l'Echevin de la Communauté française Paul Leroy

Renseignements :

A. J. Baudoux – 064.44.72.07 -
baudoux.godart@gmail.com



Expo Musée René Magritte Henri-Jean Closon, pionnier de l'art abstrait

L'exposition annuelle du Musée René Magritte a, cette année, pour invité d'honneur Henri-Jean Closon. Closon, pionnier de l'art abstrait, est le peintre de compositions vibrantes de couleurs.

Le Liégeois Henri-Jean Closon (1888-1975) part à la conquête de Paris au lendemain de la Première Guerre mondiale, précédant de quelques années d'autres artistes belges tels que Vantongerloo, Seuphor, Engel-Pak et René Magritte. Si ce dernier s'intègre mal au cercle de Breton, Closon est en revanche bien accueilli dans le milieu cosmopolite de l'avant-garde abstraite. Ainsi, il participe activement aux expositions historiques d'Abstraction Création et du Salon des Réalités Nouvelles aux côtés de ses amis Mondrian, Kupka et Pevsner.

En 1933, Closon déménage dans le Dauphiné, au Sud-Est de la France, pour vivre au rythme de la nature et de la peinture. Cet exil volontaire de 19 ans lui permet de développer une démarche artistique originale, centrée sur 'l'irradiation de la matière'. Sa méthode consiste à rythmer les couleurs à la manière des contrepoints musicaux pour fait surgir la lumière de sa toile. Son œuvre passe alors définitivement du figuratif à l'art abstrait.

En 1954, Closon revient à Paris et s'installe dans un atelier près du quartier de Montparnasse. Refusant de courtiser les galeristes, il ne profite pas du nouvel engouement des marchands d'art pour l'abstraction. L'artiste connaît malgré tout la reconnaissance officielle de son vivant grâce à deux rétrospectives organisées aux Musées de Grenoble et de Liège.

Cette exposition au Musée René Magritte est le tout premier hommage qui lui est rendu à Bruxelles.



Exposition « Henri-Jean Closon »

Jusqu'au 22 janvier 2012
Ouvert du mercredi au dimanche,
de 10h à 18h
Musée René Magritte
Rue Essegem 135 - 1090 Jette
02.428.26.26

- www.magrittemuseum.be

Royal Talen[t]s 2012

Concours international de peinture qui met l'accent sur la couleur

Vous peignez et désirez savoir ce que le public pense de vos œuvres ? Alors, vous êtes invité(e) à réaliser une œuvre sur la toile de 40/50 cm que vous recevez à l'inscription. Tout ce qui a trait à ce concours tourne autour de la couleur. Le thème de cette édition s'inspire d'une citation de Vincent Van Gogh : « One can speak poetry just by arranging colours well ».



2^{ème} marché des créateurs au Rayon vert

A quelques jours des fêtes, le Rayon vert vous invite à découvrir les créations de différents couturiers, bijoutiers, illustrateurs, cuisiniers,... Les propositions sont multiples et de qualité!

L'édition 2010 avait rencontré un grand succès, 2011 sera plus variée et plus riche encore en découvertes. C'est l'occasion de trouver des cadeaux pour vos amis, votre famille et pourquoi pas pour vous. Il y en aura pour tous les goûts!

PROGRAMME DU 2^{ÈME} MARCHÉ DES CRÉATEURS

Le 2 décembre de 18h à 22h

Inauguration et exposition collective d'illustrateurs.

Vin chaud, bulles et petite restauration de circonstance.

Le 3 décembre de 10h30 à 17h30

Marché des Créateurs.

Un conteur accueille les petits dans un coin aménagé pour l'occasion.

Vin chaud, bulles et petite restauration de circonstance.

Les 2 et 3 décembre

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée gratuite

Renseignements : 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be - www.lerayonvert.be

La participation à ce concours coûte 12 € et est ouverte aux artistes de 16 ans au moins. En échange, vous recevez la toile sur laquelle vous devez peindre. Royal Talen[t]s est organisé en Belgique ainsi que dans les régions limitrophes en Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Les sélections préliminaires auront lieu d'avril à juin 2012. 150 lauréats sortiront de ce round pour aller en finale, à l'automne 2012. Les prix seront d'une valeur de 1.500, 500 et 400 €. Vous pouvez vous inscrire depuis le 21 novembre sur www.royal-talents.eu

Renseignements - 09.235.22.79 - marianne@kunstwerkt.be



Une jettoise lauréate du « Dexia Classics »

Annie David, élève de l'académie « G.H. Luytgaerens » de Jette, s'est distinguée devant un panel de professionnels lors du concours Dexia Classics.

Chaque année, Dexia organise un concours pour les élèves des académies avant que ceux-ci n'entament une formation musicale professionnelle. Le « Dexia Classics », concours de haut niveau, constitue une référence dans le monde musical et un tremplin vers une carrière artistique.

Courageuse, talentueuse et perfectionniste, Annie David, jeune Jettoise de 17 ans, est inscrite à l'académie « G.H. Luytgaerens » depuis 10 ans et y suit des cours de violon et de piano. Alors qu'elle entame une formation d'ingénieur à Solvay, elle s'est mesurée à des jeunes qui ont choisi – pour certains depuis quelques années déjà – d'orienter leur formation uniquement autour de la musique.

Encouragée par Elisabeth Deletaille, sa professeure de violon à l'académie de Jette, Annie David a relevé le défi... Après avoir passé et réussi le cap des éliminatoires, elle a brillamment défendu un programme exigeant devant un jury de professionnels.

Un grand bravo à Annie qui, en toute modestie, a déve-



loppé sa musicalité et sa virtuosité avec passion et rigueur. Félicitations également à Elisabeth Deletaille qui s'est investie sans mesure pour développer les qualités de son élève et lui transmettre la technique et l'Art.

Prochains spectacles :

« Acafolies » : le 3 décembre à 14h30 au Conservatoire royal de Bruxelles (rue de la Régence 30 à 1000 Bruxelles)

Concert de Noël des classes de flûte traversière, de piano et de formation musicale : le 23 décembre à 20h dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite

Renseignements :

Académie « G.H. Luytgaerens » de Jette
Musique - Danse - Art de dire

Rue du Saule 1

Tél. : 02.426.35.56 (entre 15h et 21h)

PLOEF ! Plus On Est de Fous... en décembre

Plus On Est de Fous... PLOEF ! est un espace culturel où vous pouvez tailler une bavette entre amis ou voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de vos talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.



**Vendredi 16 décembre
à 14h30**
Cinéventura
**« Les Amants
du Pont-Neuf »**
de Leos Carax

Une histoire d'amour sur le plus vieux pont de Paris. Michèle (Juliette Binoche), peintre, perd lentement la vue. Elle tente de sauver une relation brisée.

Entrée : 5/4 €, boisson comprise

Ploef! Plus on est de fous...
Bonaventurestraat 100
www.ploef.eu
ploefplus@gmail.com – 02.476.98.07

Vendredi 30 décembre
Soirée indienne

18h : « Bend it like Beckham » de Gurinder Chadha

Comédie romantique britannique centrée sur une adolescente d'origine indienne folle de football. Comment contrer ou faire plier les conduites comportementales attendues par son milieu d'origine constitue tout l'enjeu.

20h : Repas indien

21h : Concert d'Asad Qisilbash

Entrée : 5/4 € pour le film, 8 € pour le repas, 6 € pour le concert, 15/12 € pour toute la soirée

Samedi 7 janvier

**HJ Closon, entre
musique et peinture**

En collaboration avec le musée René Magritte (rue Essegheem 135 – 1090 Jette)

11h et 16h : Visites à l'exposition Closon avec un guide/musicien

12h et 14h : Table d'hôte et concert de Paku Amaru inspiré des œuvres de l'artiste

Paku Amaru met les couleurs de

Mère Nature dans des sonorités oniriques... Une osmose époustouflante qui transcende temps et cultures.

Entrée : 5 € pour la visite guidée, délicieux amuse-gueule à prix d'ami, concert gratuit

Renseignements et réservations : ploefplus@gmail.com – 02.476.98.07 ou info@magrittemuseum.be – 02.428.26.26

Dimanche 8 janvier à 14h30
Goûter conté

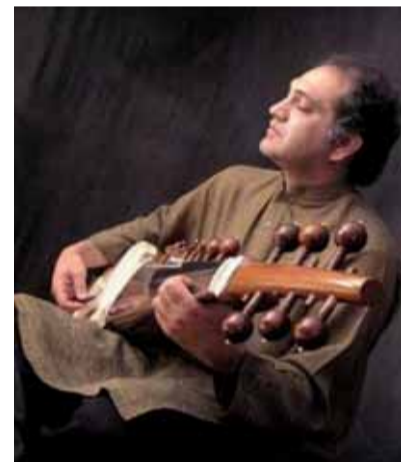
« A toutes les reines et tous les rois qui s'ignorent »

L'animatrice Béatrice Francq, de l'asbl Sources d'Harmonie, bercera petites et grandes oreilles au fil des contes et légendes d'ici et d'ailleurs... Elle parlera de rois puissants ou déçus, rayonnants ou tristes, riches ou sans galette ...

La Galette des Rois sera, quant à elle, bien au rendez-vous d'un goûter majestueux.

Soyez la reine ou le roi de la galette en apportant votre galette maison ou préférée à partager ensemble

Entrée gratuite.



Jusqu'au 26 février 2012

Expo Georg Hüter et Vincent Dubois à l'Atelier 340

Depuis la fin du mois de novembre, une nouvelle exposition, avec Georg Hüter et Vincent Dubois, est visible à l'Atelier 340 Muzeum. Les deux artistes font de la sculpture à la fois sobre et puissante.



Sobriété en vertical

Georg Hüter était déjà invité par l'Atelier 340 Muzeum lors de l'importante rétrospective de 1999 et participait également aux différentes expositions collectives de l'Atelier 340 Muzeum. Après 12 ans, le centre d'art expose l'évolution créative de son œuvre.

La sobriété de la pierre est une composante importante du travail de Georg Hüter. L'artiste cisaille ses orgues de basaltlava et réalise une abstraction qui respecte la nature du matériau. Cette abstraction se construit par différentes facettes de la matière, offrant la vision d'un même matériau à la structure changeante. La verticalité de ses œuvres est calme et logique.

Sobriété en écriture

Le travail de Vincent Dubois se caractérise par des interventions sobres sur des plaques de petit granit. Il fait usage d'une écriture simple et monotone. Cette approche particulièrement spontanée envisage les grandes surfaces telles d'immenses blocs-notes sur lesquels il laisse parler son intuition et où tout ce qui paraît volatile est crayonné.

Son intérêt se porte sur la matière. Une lutte s'installe avec ces plaques dures et résistantes. Selon l'artiste, la pierre est un élément important dans la compréhension de la perte de l'illusion de notre toute puissance.

Exposition Georg Hüter & Vincent Dubois

Atelier 340 Muzeum - Drève De Rivieren 340

Jusqu'au 26 février 2012 du mardi au dimanche et jours fériés, de 14h à 19h



En décembre au Centre culturel de Jette

Humour Sven Gatz, invité des Nouvelles de l'Espace

Cabaret d'actualité humoristique, animé par des comédiens, journalistes, humoristes, fantaisistes et musiciens professionnels, le cabaret « Nouvelles de l'Espace » est l'occasion pour ces mousquetaires de la dérision, de créer des billets d'humeur ou des chansons de circonstance. Les personnalités invitées peuvent, elles, exprimer leur point de vue ou faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée de leur personnalité. Ce mois-ci, les chroniqueurs Jean-Louis Leclercq, Jean-Michel Briou, Dominique Watrin et Bruno Coppens accueillent Sven Gatz, conseiller communal jettois, ex-parlementaire et directeur de l'Union des brasseurs belges. L'ambiance sera assurée par Renaud Ziegler et Alan Booth.

Les Nouvelles de l'Espace

Le 6 décembre à 20 h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10 € / 8 € sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Ciné-club Soukirai « Made in Dagenham »

Angleterre, 1968. Rita (Sally Hawkins) est ouvrière à l'usine Ford de Dagenham. Avec ses collègues, elle coud les revêtements des sièges de voitures. Une ambiance décontractée règne dans l'atelier jusqu'au jour où les femmes se rendent compte que les hommes qui travaillent à la chaîne gagnent mieux leur vie, simplement parce qu'ils sont des hommes... Avec le soutien d'un délégué syndical (Bob Hoskins) et au grand étonnement et désespoir de la direction (masculine), elle se révèle être une négociatrice bien déterminée...

Projection du film « Made in Dagenham » de Nigel Cole

Le 7 décembre à 20h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Théâtre Tartuffe ou l'imposteur

Qui va à la chasse perd ... Mais qui chasse qui? Et qui perd quoi? Quand sexe, amour et imposture se lacent et s'entrelacent ... Présentée par Le Théâtre Osmose, cette comédie de Molière est mise en scène par Muriel Clairembourg et scénographiée par Olivier Smeyers.

Avec : Tracy Engo, Nadine Lagrange, Myrose Lagneaux, Mathieu Claude, Daniel Delhoux, Guy Dils, Soufian Guinou, Roger Macharis, Philippe Moens, Olivier Smeyers, Raphaël Vanbaelen, André Vanden Berghe

« Tartuffe » par La Théâtre Osmose

les 16, 17, 20, 21, 22, 23 décembre à 20h15

et le 18 décembre à 15h15

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 € / 7.50 € (réduction seniors, étudiants, passeport ABCD)

Renseignements: 02.511.39.15 - theatre_osmose@hotmail.com



Erratum Faites le siège pour l'abbaye de Dieleghem

Du 3 au 18 mars 2012, le centre culturel de Jette et le service communal de la Communauté française présenteront une exposition consacrée au siège dans tous ses états, dans l'abbaye de Dieleghem. Si vous possédez de belles pièces, pourquoi ne pas les prêter, le temps de l'expo ?

Dans le Jette Info du mois dernier, nous vous invitons à contacter l'abbaye de Dieleghem pour tout renseignement concernant le prêt ou la création d'une œuvre liée au siège. Il vous faut, en fait, contacter le Centre culturel de Jette au 02.426.64.39.

Le 4 décembre 2011
Théâtre jeune public

Fête de Saint-Nicolas avec la Ligue des familles à laquelle assistera le clown Pignolo.
Pour les enfants à partir de 2 ans. Durée : 45 minutes. Réservation indispensable.

→ **Théâtre jeune public**
Le 4 décembre à 15h.
Dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)
Entrée : 6 EUR /
5 EUR pour les membres de la Ligue des familles
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 8 décembre 2011
« José Van Dam, une carrière exemplaire »

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets divers, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles à tous.

→ **André Van Oekel :**
José Van Dam, une carrière exemplaire
Le 8 décembre à 14h30
Dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10) - Entrée : 5 EUR
Infos : 02.423.13.53

Le 8 janvier 2012
Goûter conté royal!

A toutes les reines et tous les rois qui s'ignorent. Écoutez et composez des contes de rois puissants ou déchus, rayonnants ou tristes, riches ou sans galette... avec Béatrice Francq, conteuse et tisseuse de liens. La Galette des Rois sera, quant à elle, bien au rendez-vous d'un goûter majestueux. Soyez la reine ou le roi de la galette en apportant votre galette maison ou préférée à partager ensemble. Pour petites et grandes oreilles.

→ **Goûter conté royal!**
Le 8 janvier 2012 à 14h30
Chez PLOEF! (rue Bonaventure 100)
Infos : Béatrice Francq - 0475/845.241 -
sh-beatrice@skynet.be

Le 2 décembre 2011
Urban Equality Show

L'asbl Street Fusion a décidé, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et du Projet Interquartier du Centre culturel de Jette, de dédier sa soirée annuelle au thème de l'égalité des chances. Chacun selon leurs sensibilités, des artistes qui exprimeront leurs désirs d'être reconnus pour ce qu'ils sont et non uniquement à travers leurs origines ou leurs croyances. Au programme : Big Ben (beat box), Taweb et Siham (stand up), Brother and Co (rap), Lil Tim (danse hip hop), Nordine ft DJ Heavy.

→ **Urban Equality Show**
Le 2 décembre au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Infos : Julien Casimir - 0472.589.336 -
netazur@yahoo.fr

AGENDA

STREET FUSION

Classique à l'abbaye

18 décembre: VIVA! Opera

Le troisième concert de Classique à l'abbaye vous fera découvrir quatre artistes de talent qui interpréteront les sommets du répertoire de l'opéra. L'opéra est une musique théâtrale pleine d'intrigues, de romance, d'aventure, de joie, de tristesse et de passion. Le 18 décembre, vous pourrez prendre connaissance de sa beauté dans le cadre magnifique de l'abbaye de Dieleghem, à l'occasion du concert de VIVA! Opera.

VIVA! Opera s'adresse autant aux amateurs d'opéra qu'à un public de néophytes. Le succès de VIVA! Opera n'est pas uniquement dû aux divins arias Donizetti, Puccini, Bizet et Verdi, mais aussi à l'interprétation engagée de solistes renommés : le ténor Tiemin Wang, la mezzo-soprano Jamila Babajeva et la soprano Anne Maistriau. Ils sont toujours accompagnés par Veronika Itchenko au piano.

Voix renommées

Tiemin Wang est soliste à l'Opéra national et au Philharmonique de Pékin ; il collabore aussi régulièrement à des productions de La Monnaie. En Belgique, il a remporté le deuxième prix du Concours International de Chant de Wallonie à Verviers, tandis qu'il a décroché le premier prix de la Spiga d'Oro en Sicile.

La mezzo-soprano Jamila Babajeva fut finaliste de l'International Asian Competition, a remporté le prix spécial du Concours international de chant Rimsky-Korsakov à Saint-Petersbourg et fut troisième lauréate du Concours International de Chant de Wallonie à Verviers. Elle a, entre autres, chanté dans Winterreigen, une production de La Monnaie dirigée par Antonio Pappano.

La soprano Anne Maistriau a donné

des concerts durant les festivals tels que le Festival de Wallonie, le Festival van Vlaanderen ou encore le Festival de la Chaise-Dieu, ainsi que dans de prestigieuses salles comme le Palais des Beaux-Arts, la Philharmonie de Liège ou la Salle Poirer à Nancy. Elle a travaillé avec différents ensembles et orchestres tels Les Agréments, l'Orchestre National de Lorraine, l'Orchestre Philharmonique de Liège ou le Poème Harmonique. Elle a fait ses débuts à l'opéra en interprétant Zerlina dans Don Giovanni de Mozart.

Après le concert, la commune de Jette offrira l'apéritif aux musiciens et aux mélomanes. Une garderie d'enfants est prévue pendant le concert.

CLASSIQUE À L'ABBAYE EST ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE ET DES ÉCHEVINS DES ACTIVITÉS BICOMMUNAUTAIRES PAUL LEROY ET BRIGITTE



Classique à l'Abbaye

Concert VIVA! Opera

Le dimanche 18 décembre à 11h

À l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Renseignements:
cultuur@jette.irisnet.be
02.423.13.57

Entrée: 10 € / 5 € pour les - de 12 ans, les + de 65 ans, académie de musique

Prochains concerts:

19 février 2012 - Veronika Itchenko au piano, Toon Fret à la flûte

15 avril 2012 - Yu-Fen Chang au piano